

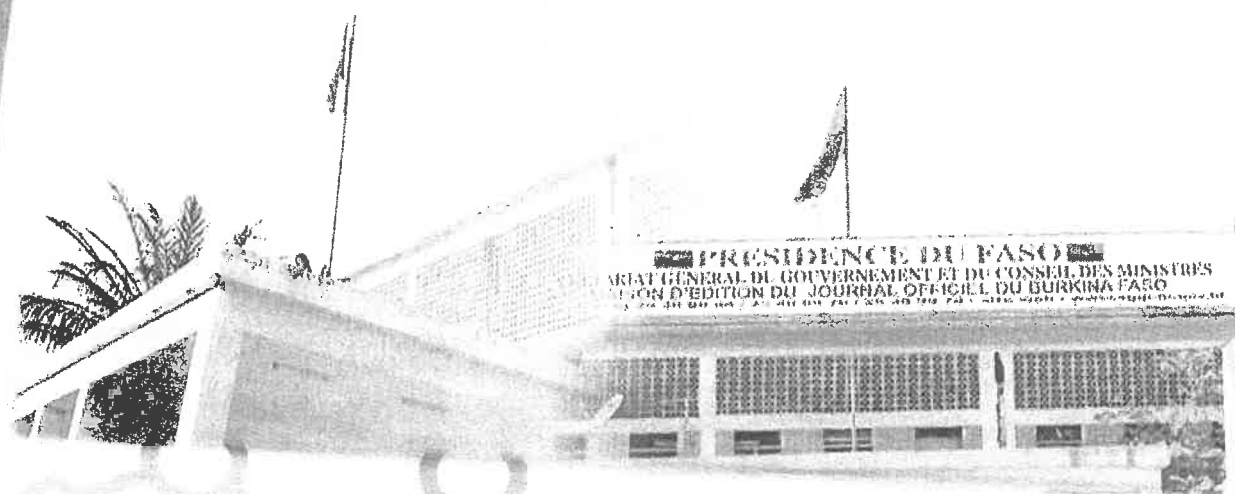
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
ET DU CONSEIL DES MINISTRES



BURKINA FASO

*La Patrie ou la Mort,  
nous Vaincrons*

# TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2023



**PHASAO**

Projet d'Harmonisation et d'Amélioration  
des Statistiques en Afrique du Sud

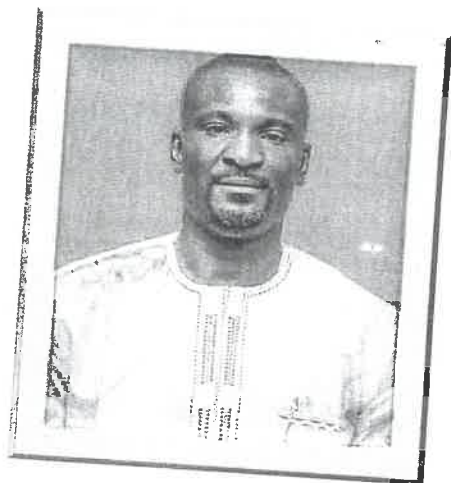


# TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2023

Octobre 2024

## Avant-Propos

*Le tableau de bord est un outil d'aide à la décision à la disposition des responsables de structures pour des actions éclairées au sein de leurs structures. Il permet de piloter toute structure au regard des informations chiffrées en lien avec le fonctionnement de la structure. Il permet en outre d'évaluer, de surveiller et d'améliorer la performance de ces différentes structures.*



*Les graphiques du présent tableau de bord sont obtenus à l'aide des données issues de l'annuaire statistique 2023 du SGG-CM. Ces graphiques sont accompagnés de commentaires synthétiques qui facilitent leur interprétation.*

*Après une présentation du SGG-CM notamment ses ressources humaines et financières, le document traite de la gouvernance des structures de l'Administration publique et du travail gouvernemental.*

*Malgré de multiples efforts consentis pour disposer d'un document de qualité, des imperfections pourraient y subsister. Aussi serait-il souhaitable que des critiques constructives soient faites dans le souci de parfaire les éditions à venir.*

*Je fonde l'espoir que ce document répondra aux attentes et sera utile non seulement pour les usagers de la structure mais aussi pour les décideurs.*

*Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce document. Je remercie particulièrement notre partenaire financier, le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et l'ensemble des départements ministériels pour leur franche collaboration.*

Le Secrétaire Général du Gouvernement  
Et du Conseil des Ministres



Ousmane OUATTARA

# Table des matières

---

|                                                                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Table des matières.....                                                                                      | 3         |
| Sigles et abréviations.....                                                                                  | 4         |
| <b>CHAPITRE I : PRESENTATION DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT<br/>ET DU CONSEIL DES MINISTRES.....</b> | <b>10</b> |
| .....                                                                                                        | 10        |
| Section 1 : Des Ressources humaines .....                                                                    | 11        |
| Section 2 : Des Ressources budgétaires .....                                                                 | 13        |
| .....                                                                                                        | 15        |
| <b>CHAPITRE II : DE LA GOUVERNANCE DES MINISTRES ET INSTITUTIONS .....</b>                                   | <b>15</b> |
| Section 1 : De la gouvernance administrative.....                                                            | 16        |
| Section 2. De la gouvernance économique.....                                                                 | 19        |
| <b>A : Des Baux de l'Etat.....</b>                                                                           | <b>19</b> |
| <b>B : Du Travail des organes de contrôle et d'évaluation .....</b>                                          | <b>21</b> |
| <b>C : De la Situation des Contentieux de l'Etat .....</b>                                                   | <b>22</b> |
| <b>D : Des Marchés publics .....</b>                                                                         | <b>25</b> |
| <b>E : Des dépenses publiques .....</b>                                                                      | <b>27</b> |
| <b>CHAPITRE III : DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL .....</b>                                                        | <b>29</b> |
| Section 1 : Des dossiers en Conseil des Ministres.....                                                       | 30        |
| Section 2 : Du Traitement des actes normatifs .....                                                          | 33        |

## Sigles et abréviations

|          |                                                                                                                   |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AJE      | : Agent judiciaire de l'Etat                                                                                      |
| ASCE-LC  | : Autorité supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption                                         |
| BCMP     | : Bureau comptable matières principal                                                                             |
| CM       | : Chargés de Mission                                                                                              |
| COTEVAL  | : Comité technique de Vérification des Avant-projets de Lois                                                      |
| DA       | : Dossier Adopté                                                                                                  |
| DAD      | : Département des Archives et de la Documentation                                                                 |
| DCMEF    | : Direction du contrôle des Marchés publics et des Engagements financiers                                         |
| DEP      | : Département des Etudes et de la planification                                                                   |
| DGF      | : Direction de la Gestion des Finances                                                                            |
| DIRCAB   | : Directeur de Cabinet                                                                                            |
| DJOP     | : Département du Journal officiel et des Publications                                                             |
| DLR      | : Département de la Législation et de la Réglementation                                                           |
| DMP      | : Direction des Marchés publics                                                                                   |
| DRH      | : Direction des Ressources humaines                                                                               |
| DSI      | : Direction des Systèmes d'Informations                                                                           |
| DSO      | : Direction de la Solde et de l'Ordonnancement                                                                    |
| EPE      | : Etablissement public de l'Etat                                                                                  |
| INSD     | : Institut national de la Statistique et de la Démographie                                                        |
| JO       | : Journal Officiel                                                                                                |
| MAAH     | : Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydroagricoles                                                   |
| MAAHM    | : Ministère de l'Agriculture, des Aménagements hydroagricoles et de la Mécanisation                               |
| MAEC     | : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération,                                                         |
| MAECIABE | : Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'étranger |
| MAECRBE  | : Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur                  |
| MARAH    | : Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques                                             |
| MATD     | : Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation                                            |

|          |                                                                                                             |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MATDS    | : Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité                      |
| MCAT     | : Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme                                                          |
| MCCAT    | : Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme                                     |
| MCRP     | : Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement                                          |
| MDAC     | : Ministère de la Défense et des Anciens Combattants                                                        |
| MDENP    | : Ministère du Développement de l'Economie numérique et des Postes                                          |
| MDICAPME | : Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des petites et moyennes Entreprises |
| MDNAC    | : Ministère de la Défense nationale et des anciens Combattants                                              |
| MEA      | : Ministère de l'Eau et de l'Assainissement                                                                 |
| MEEA     | : Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement                                             |
| MEEVCC   | : Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique                             |
| MEFP     | : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective                                                |
| MEMC     | : Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières                                                        |
| MENAPLN  | : Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales        |
| MENPTD   | : Ministère de l'Economie numérique, des Postes et de la Transformation digitale                            |
| MESRI    | : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation                                 |
| MESRSI   | : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation                    |
| MFPTPS   | : Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale                                 |
| MFSNFAH  | : Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire               |
| MICA     | : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'artisanat                                                   |
| MID      | : Ministère des Infrastructures et du Désenclavement                                                        |
| MINEFID  | : Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement                                                 |
| MJDHPC   | : Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique                                    |
| MJDHRI   | : Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions                 |

|          |                                                                                                                  |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MJFPE    | : Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi                                       |
| MJPEE    | : Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi                                  |
| MJPEJ    | : Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes                                    |
| MMC      | : Ministère des Mines et des Carrières                                                                           |
| MP       | : Manuel de Procédures                                                                                           |
| MRAH     | : Ministère des Ressources animales et halieutiques                                                              |
| MS       | : Ministère de la Santé                                                                                          |
| MSAHRNGF | : Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille |
| MSECU    | : Ministère de la Sécurité                                                                                       |
| MSHP     | : Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique                                                                 |
| MSJE     | : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi                                                            |
| MSL      | : Ministère des Sports et des Loisirs                                                                            |
| MTDPCE   | : Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques                            |
| MTMUSR   | : Ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière                                    |
| MUAFH    | : Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat                                               |
| MUH      | : Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat                                                                       |
| MUHV     | : Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville                                                          |
| ND       | : Non disponible                                                                                                 |
| SCRP     | : Service de la Communication et des Relations Presses                                                           |
| SE       | : Société d'Etat                                                                                                 |
| SGA      | : Secrétariat Général adjoint                                                                                    |
| SGG-CM   | : Secrétariat général du Gouvernement et du Conseil des ministres                                                |
| TGRO     | : Taux global de réalisation des objectifs                                                                       |

## Résumé

---

Le tableau de bord 2023 du Secrétariat général du Gouvernement et du Conseil des ministres analyse l'évolution des indicateurs clés du SGG-CM ainsi que de ceux de la gouvernance des structures de l'Administration publique sur la période 2019-2023. Les indicateurs portent sur les ressources humaines et financières du SGG-CM, la gouvernance des ministères et institutions et le travail gouvernemental.

De ces indicateurs, il ressort un taux d'exécution budgétaire de 100% pour le SGG-CM en 2023. L'effectif et les dépenses du personnel du SGG-CM connaissent un accroissement sur ladite période 2019-2023.

Concernant l'ensemble du personnel de l'Etat, les dépenses en personnel ont connu une augmentation de 31,1% sur la période 2019-2023.

En termes d'investissements, on note une hausse significative sur la période qui pourrait être attribuée aux investissements dans le domaine sécuritaire. Toutefois, le respect de délai d'exécution dans les marchés publics de l'Etat demeure un défi.

Pour ce qui concerne le travail gouvernemental, il ressort que :

- 👉 la qualité des dossiers introduits a connu une amélioration. Ainsi, le taux d'adoption global des dossiers est passé de 77,2% en 2019 à 86,72% en 2023 ;
- 👉 le Ministère ayant introduit le plus grand nombre de dossiers en 2023 est le MEFP avec 14,7% des dossiers introduits.

# Liste des graphiques

- Graphique 1.1 : Evolution des effectifs des agents du SGG-CM par sexe
- Graphique 1.2 : Répartition des effectifs des agents du SGG-CM par catégorie au 31 décembre 2023
- Graphique 1.3 : Répartition des effectifs des agents du SGG-CM par structure au 31 décembre 2023
- Graphique 1.4 : Répartition des effectifs des agents du SGG-CM par tranche d'âge et selon le sexe au 31 décembre 2023
- Graphique 1.5 : Evolution de la dotation budgétaire du SGG-CM (en milliards de FCFA)
- Graphique 1.6 : Répartition de la dotation budgétaire allouée par nature de dépenses au 31 décembre 2023
- Graphique 2.1 : Performance moyenne des ministères/Institutions selon le critère de l'efficacité de 2019 à 2023 (en %)
- Graphique 2.2 : Evolution des performances moyennes selon le critère de l'efficacité (en %)
- Graphique 2.3 : Performance moyenne des ministères/Institutions selon le critère de l'efficience de 2019 à 2023 (en %)
- Graphique 2.4 : Evolution des performances moyennes selon le critère de l'efficience (en %)
- Graphique 2.5 : Performance moyenne des ministères/Institutions selon le critère de la gouvernance de 2019 à 2023 (en %)
- Graphique 2.6 : Evolution des performances moyennes selon le critère de la gouvernance (en %)
- Graphique 2.7 : Situation globale des bâtiments de l'Etat
- Graphique 2.8 : Coût de location des bâtiments par ministères en 2023
- Graphique 2.9 : Nombre de contrôles effectués par l'ensemble des corps de contrôle par année
- Graphique 2.10 : Evolution du nombre de dossiers de contentieux de l'Etat pendants
- Graphique 2.11 : Incidence financière annuelle des contentieux perdus et remportés par l'Etat (en millions de FCFA)
- Graphique 2.12 : Répartition des dossiers de contentieux de l'Etat pendants par ministère/Institution en 2023
- Graphique 2.13 : Evolution du nombre de dossiers de contentieux reçus par nature de contentieux
- Graphique 2.14 : Répartition des contentieux Remportés et Perdus par l'Etat selon leur nature de 2020 à 2022
- Graphique 2.15 : Evolution du nombre de marchés prévus et conclus par ministères/institutions
- Graphique 2.16 : Evolution du nombre de marchés conclus et ceux exécutés dans les délais par les ministères/institutions
- Graphique 2.17 : Evolution des marchés de fourniture conclus et ceux exécutés dans les délais par les ministères/institutions
- Graphique 2.18 : Evolution des marchés de service conclus et ceux exécutés dans les délais par les ministères/institutions
- Graphique 2.19 : Evolution des budgets de l'Etat par type de dépenses (en milliards de FCFA)
- Graphique 2.20 : Taux global d'exécution du budget par ministère/institution en % année 2023
- Graphique 3.1 : Evolution du nombre de dossiers introduits et ceux adoptés en Conseil des ministres de 2019 à 2023
- Graphique 3.2 : Répartition du nombre de dossiers introduits et ceux adoptés en Conseil des ministres par ministère/institution en 2023

**Graphique 3.3 : Nombre de dossiers non adoptés en Conseil des ministres par ministère/Institution en 2022 et 2023**

**Graphique 3.4 : Nombre de dossiers non adoptés en Conseil des ministres en 2023 par ministère/institutions**

**Graphique 3.5 : Nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère/institution en 2022 et 2023**

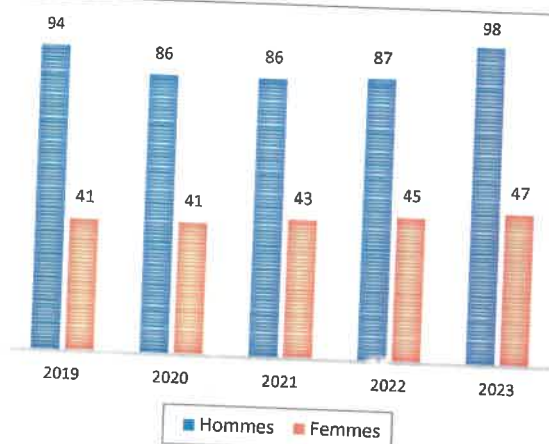
**Graphique 3.6 : Nombre d'actes normatifs finalisés de 2019 à 2023**

**Graphique 3.7 : Nombre d'actes normatifs publiés de 2019 à 2023**

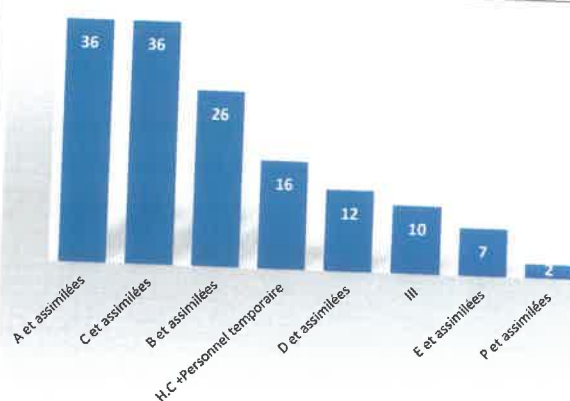
**CHAPITRE I : PRESENTATION DU SECRETARIAT  
GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES  
MINISTRES**

## Section 1 : Des Ressources humaines

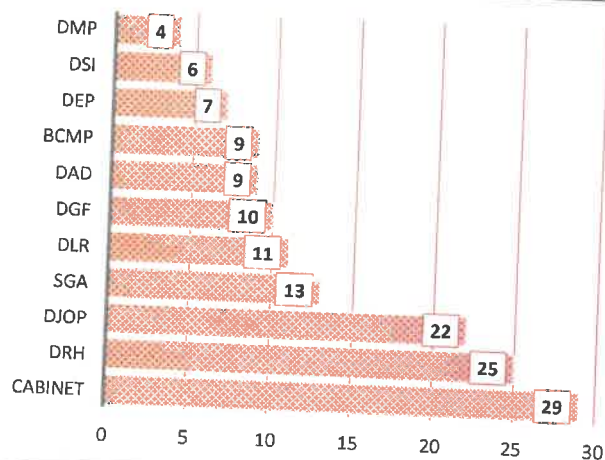
**Graphique 1.1 : Evolution des effectifs des agents du SGG-CM par sexe de 2019 à 2023**



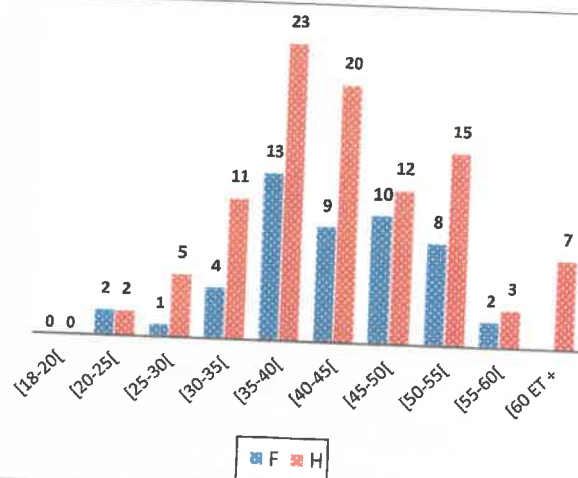
**Graphique 1.2 : Répartition des effectifs des agents du SGG-CM par catégorie au 31 décembre 2023**



**Graphique 1.3 : Répartition des effectifs des agents du SGG-CM par structure au 31 décembre 2023**



**Graphique 1.4 : Répartition des effectifs des agents du SGG-CM par tranche d'âge et selon le sexe au 31 décembre 2023**



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

**NB :** la catégorie III renvoie aux emplois du corps de la police.

### Points saillants :

- ☞ En 2023, plus de deux tiers (67,6%) des agents du SGG-CM sont des hommes ;
- ☞ Plus de trois quarts (75,9%) des agents ont moins de 50 ans en 2023 ;
- ☞ Environ un quart de l'effectif du SGG-CM est constitué d'agents de la catégorie A et assimilées en 2023.

### **Commentaires :**

L'analyse des effectifs des ressources humaines du SGG-CM révèle des tendances significatives au cours de la période 2019 à 2023. En 2023, l'effectif total s'élevait à 145 agents, en augmentation par rapport à 2022 (132 agents), soit une hausse de 9,8%. Cette progression s'inscrit dans un contexte d'augmentation continue des effectifs, avec une augmentation totale de 7,4% par rapport à 2019 où les effectifs étaient de 135 agents.

En ce qui concerne la répartition par sexe, on observe qu'en 2023, les hommes étaient au nombre de 98 agents, tandis que les femmes étaient 47. La proportion d'hommes dans l'effectif total est ainsi de 67,6%, ce qui montre une certaine stabilité par rapport aux années précédentes. Les effectifs masculins ont augmenté de 12,6% par rapport à 2022, tandis que les effectifs féminins ont enregistré une progression de 4,4%.

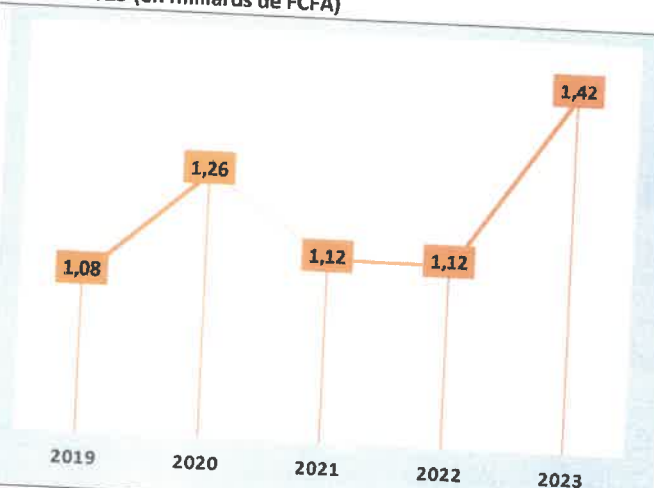
En analysant les données par tranche d'âge, on constate que la majorité des agents se situe dans la tranche d'âge [35-40[ avec 36 agents en 2023, représentant 24,8% de l'effectif total. Les tranches d'âge [40-45[ et [50-55[ suivent avec respectivement 29 et 23 agents.

Pour ce qui est des données par catégorie, la catégorie A et assimilées a connu la plus forte hausse, atteignant 36 agents en 2023 contre 26 en 2022, soit une augmentation de 38,5%. Cette catégorie a toujours constitué une part importante des effectifs, représentant 24,8% du total en 2023. La catégorie C et assimilées, avec 36 agents, a également affiché une croissance significative, tandis que les catégories P et assimilées et D et assimilées ont connu une augmentation modeste. En revanche, la catégorie E et assimilées est restée stable avec 7 agents.

La répartition par structure fait ressortir que, le Cabinet a vu son effectif augmenter de 31,8% entre 2022 et 2023, atteignant 29 agents, ce qui en fait la structure avec la croissance la plus marquée. D'autre part, la DSI a également connu une hausse de 20% en 2023, avec 6 agents. Cela montre une réorganisation ou un renforcement des capacités dans ces structures. A l'inverse, la DMP et la DGF ont maintenu des effectifs constants ou légèrement réduits.

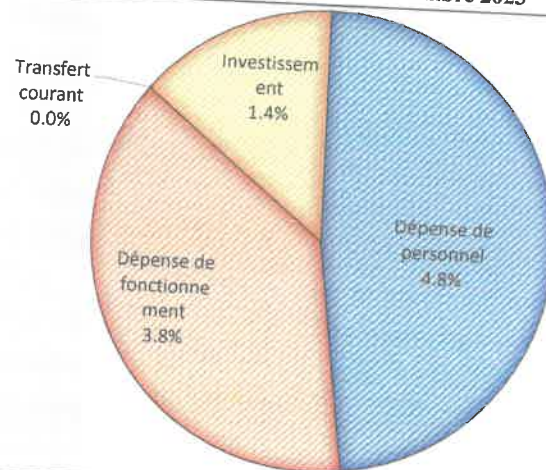
## Section 2 : Des Ressources budgétaires

Graphique 1.5 : Evolution de la dotation budgétaire du SGG-CM de 2019 à 2023 (en milliards de FCFA)



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

Graphique 1.6 : Répartition de la dotation budgétaire allouée par nature de dépenses au 31 décembre 2023



### Points saillants :

- 👉 Augmentation de 26,8% du budget global par rapport à 2022 ;
- 👉 Hausse de 58,8% des dépenses de fonctionnement entre 2019 et 2023 ;
- 👉 47,9% du budget consacré aux charges du personnel en 2023.

### Commentaires :

Au 31 décembre 2023, le budget du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM) s'est élevé à 1,42 milliard de FCFA, en hausse par rapport aux 1,12 milliards enregistrés en 2022, soit une augmentation de 26,8%. Cette progression s'est inscrite dans la même tendance de 2019 à 2023 avec une croissance de la dotation budgétaire de près de 31,5% au cours de la période. Cette hausse progressive pourrait être attribuée à une augmentation des besoins en personnel et des dépenses de fonctionnement, ainsi qu'à une attention accrue aux investissements malgré une période de réduction en 2021 et 2022.

Cette augmentation du budget pour l'année 2023 peut s'expliquer par les dotations budgétaires supplémentaires dans le cadre de l'exécution de certaines activités notamment la réfection de l'immeuble R+3 du SGG-CM et les formations en légistique et en travail gouvernemental.

La répartition des dotations par nature de dépenses durant cette période montre une allocation spécifique des ressources. Les dépenses de personnel ont représenté 47,9% du budget en 2023,

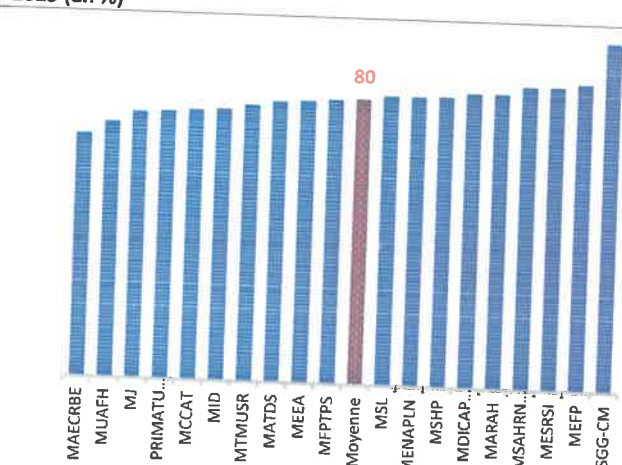
avec une augmentation progressive de 0,62 milliard en 2019 à 0,68 milliard en 2023, malgré des fluctuations mineures entre 2020 et 2021.

Les dépenses de fonctionnement ont constitué 38% du budget en 2023, passant de 0,34 milliard en 2019 à 0,54 milliard en 2023, soit une hausse significative de 58,8%. Les investissements quant à eux, bien que fluctuants, ont représenté 14,1% du budget en 2023. Ils sont passés de 0,12 milliard en 2019 à un pic de 0,4 milliard en 2020, avant de redescendre à 0,2 milliard en 2023.

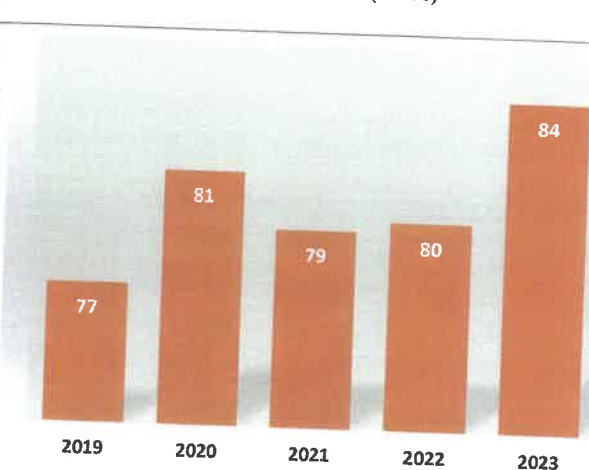
## **CHAPITRE II : DE LA GOUVERNANCE DES MINISTERES ET INSTITUTIONS**

## Section 1 : De la gouvernance administrative

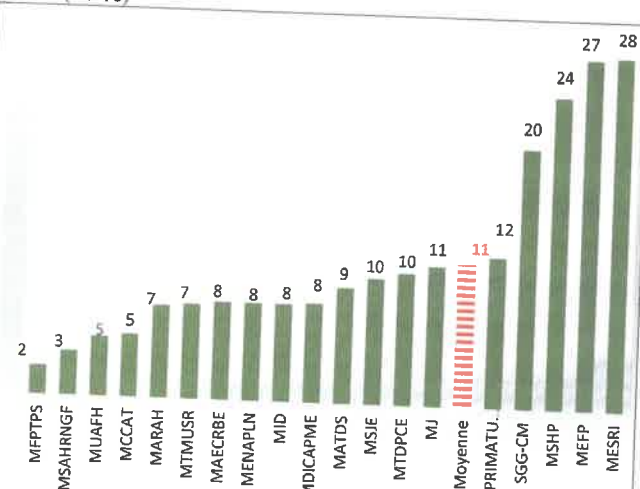
**Graphique 2.1 : Performance moyenne des ministères/Institutions selon le critère de l'efficacité de 2019 à 2023 (en %)**



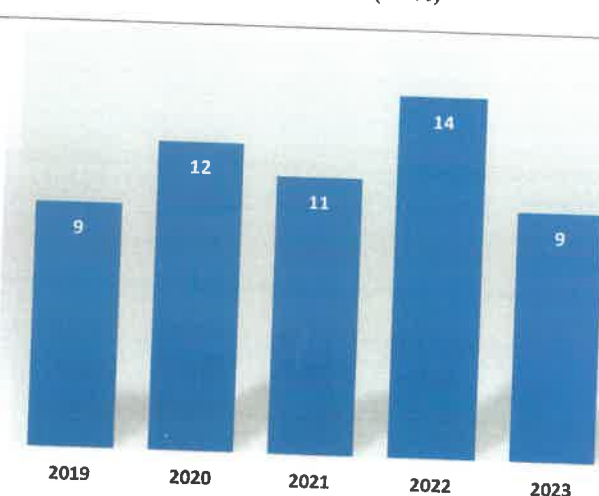
**Graphique 2.2 : Evolution des performances moyennes selon le critère de l'efficacité de 2019 à 2023 (en %)**



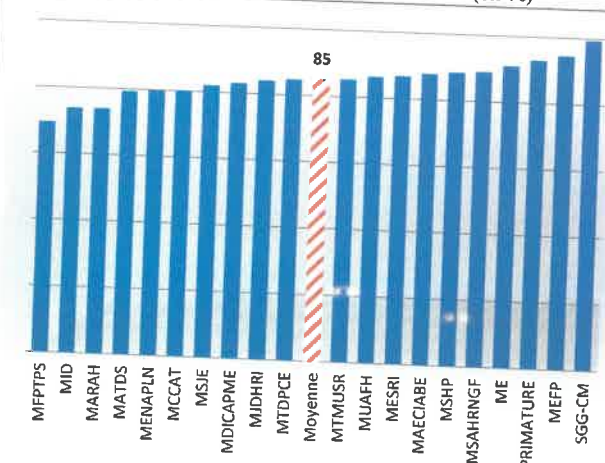
**Graphique 2.3 : Performance moyenne des ministères/Institutions selon le critère de l'efficacité de 2019 à 2023 (en %)**



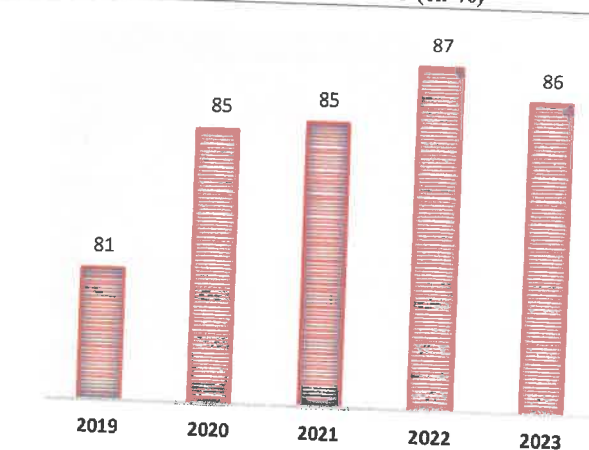
**Graphique 2.4 : Evolution des performances moyennes selon le critère de l'efficacité de 2019 à 2023 (en %)**



**Graphique 2.5 : Performance moyenne des ministères/Institutions selon le critère de la gouvernance de 2019 à 2023 (en %)**



**Graphique 2.6 : Evolution des performances moyennes selon le critère de la gouvernance de 2019 à 2023 (en %)**



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

### **Points saillants :**

-  une performance moyenne de 84,00 % en 2023 ;
-  une performance exceptionnelle moyenne de 98,27 du SGG-CM en 2023 ;

### **Commentaires :**

L'analyse des taux d'exécution des programmes d'activités des ministères et institutions de 2019 à 2023 montre une performance globalement satisfaisante. En 2019, la plupart des ministères dépassent les 70%, avec des pics à 96,41% pour le SGG-CM et 89,21% pour le MEFP. En 2020, bien que les taux restent élevés, le MAECRBE chute à 53,49%. Les années 2021 et 2022 montrent une légère baisse générale, avec des taux élevés pour certains ministères comme le MESRI (89,35%) et le MEFP (94,79%), mais plus modestes pour d'autres comme le MEMC (74%). En 2023, une amélioration globale est observée avec la Primature à 84,08% et le MEEA à 84,97%. Cependant, l'absence de données pour plusieurs ministères en 2023 a limité une analyse plus poussée.

Les performances des ministères et institutions entre 2019 et 2023, mettent en évidence une amélioration globale de l'efficacité, avec une performance moyenne passant de 77,05 % en 2019 à 84,00 % en 2023. Cette tendance positive indique des efforts soutenus pour accroître l'efficacité des services publics, bien que des disparités subsistent entre les différentes entités.

Entre 2019 et 2023, le SGG-CM se distingue avec une performance exceptionnelle, affichant une moyenne de 98,27. Sur la même période, d'autres ministères tels que le MEFP, le MESRSI et le MSAHRNGF montrent également de bonnes performances avec des moyennes respectives de 86,32 %, 85,43 % et 85,26 %. En revanche, des ministères comme le MAECRBE et le MUAFH affichent des résultats moins satisfaisants, avec des moyennes de 68,39 % et 71,82 %, indiquant des défis potentiels dans leur fonctionnement.

Certaines institutions se démarquent par des performances variées. Le SGG-CM affiche une moyenne de 20,24 %, avec des variations extrêmes, atteignant 39,95 % en 2021 avant de chuter à 1,05 % en 2023. Le MEFP connaît également des fluctuations, culminant à 45,43 % en 2021. En revanche, des ministères comme le MFPTPS (2,26 %) et le MSAHRNGF (3,48 %) montrent des niveaux d'efficacité alarmants.

La performance des ministères et institutions selon le critère de la gouvernance affiche une moyenne globale de 84,91 % sur la période 2019-2023. Cette moyenne indique une bonne

gestion et un engagement notable pour une bonne gouvernance, bien que des variations significatives soient observées d'une année à l'autre. En 2019, la moyenne était de 80,88 %, augmentant progressivement pour atteindre 87,06 % en 2022, puis se stabilisant à 86,10 % en 2023, ce qui témoigne d'une tendance générale à l'amélioration.

Certaines institutions se distinguent particulièrement dans cette analyse. Le SGG-CM maintient un score parfait de 100 % sur trois (03) des cinq (05) années, tandis que la Primature et le MEFP affichent des performances solides, avec des moyennes respectives de 92,92 % et 94,47 %. En revanche, des ministères comme le MFPTPS (69,30 %) et le MID (73,75 %) montrent des résultats en deçà de la moyenne globale, signalant des opportunités d'amélioration.

L'analyse du Taux global de réalisation des objectifs (TGRO) est entravée par l'insuffisance des données disponibles. En effet, plusieurs ministères et institutions n'ont pas fourni des informations complètes ou cohérentes pour les différentes années, ce qui limite la capacité à établir une évaluation précise et fiable de leur performance.

#### **NOTE METHODOLOGIQUE**

**La performance globale de l'administration publique** traduit sa capacité à combiner à partir des objectifs fixés, les facteurs ou ressources (humaines, matérielles, financières, institutionnels etc.) mis à sa disposition pour produire un résultat optimal.

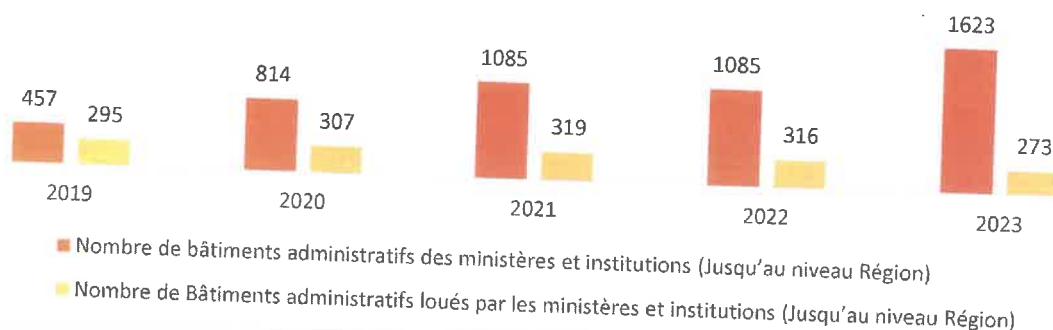
**La performance globale de l'administration** s'obtient en faisant la somme des performances des ministères/institutions sur le nombre total des ministères/institutions évalués.

Cf décret n° 2017-625/PRES/PM/MFPTES portant modalités d'évaluation de la performance des structures de l'administration publique.

## Section 2. De la gouvernance économique

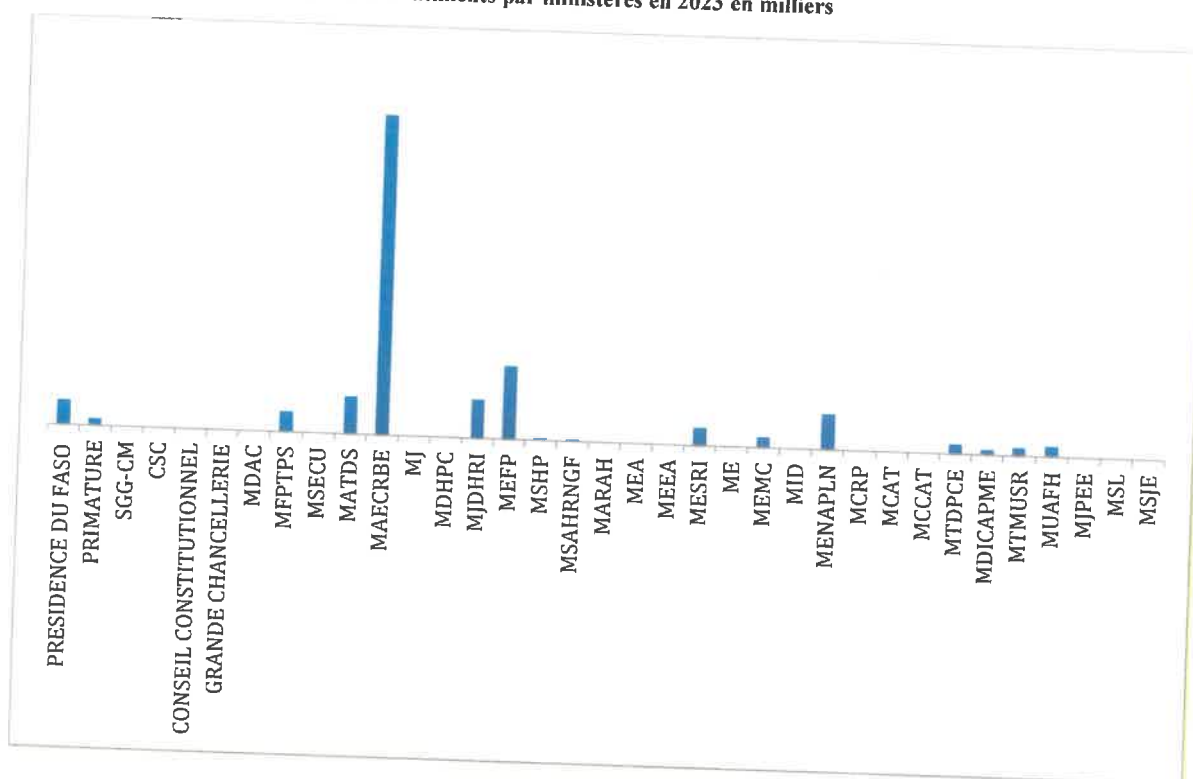
### A : Des Baux de l'Etat

Graphique 2.7 : Situation globale des bâtiments de l'Etat de 2019 à 2023



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

Graphique 2.8 : Coût de location des bâtiments par ministères en 2023 en milliers



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

#### Points saillants :

👉 En 2023, le coût le plus élevé de la location est attribué au MAECRBE ;

#### Commentaires :

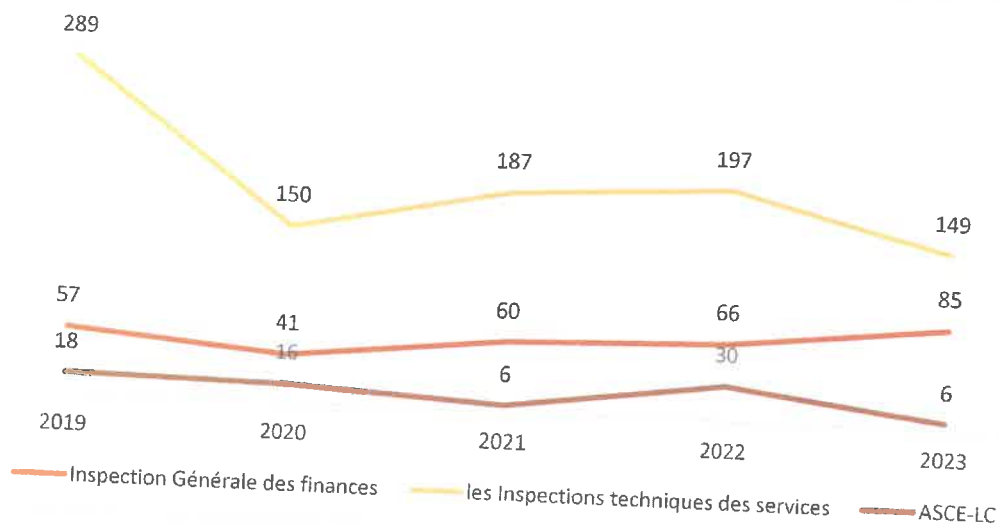
Afin d'offrir à ses agents un cadre de travail plus adapté, l'Etat est souvent amené à louer des bâtiments au profit des administrations publiques. De 2019 à 2021, le nombre de bâtiments

loués par l'Etat a connu une évolution constante. Ce nombre est légèrement en baisse à partir de 2022 pour connaître une chute en 2023.

Concernant les coûts de la location, le MAECRBE, le MEFP, le MATDS et le MJDHRI sont les ministères dont le coût de location des bâtiments est plus élevé avec un montant en hausse durant la même période. En 2023, le coût le plus élevé de la location est attribué au MAECRBE. Ce coût élevé est dû aux besoins de location des missions diplomatiques et consulaires.

## B : Du Travail des organes de contrôle et d'évaluation

Graphique 2.9 : Nombre de contrôles effectués par l'ensemble des corps de contrôle de 2019 à 2023



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

### Points saillants :

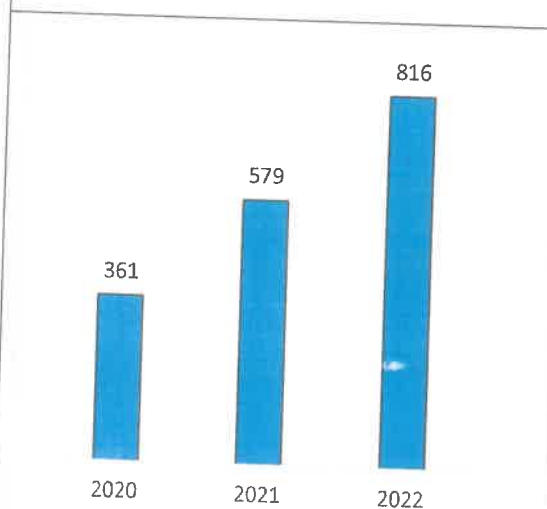
- ☞ Fréquence plus élevée des contrôles effectués par les ITS ;
- ☞ Accroissement du nombre de contrôles effectué par l'IGF ;

### Commentaires :

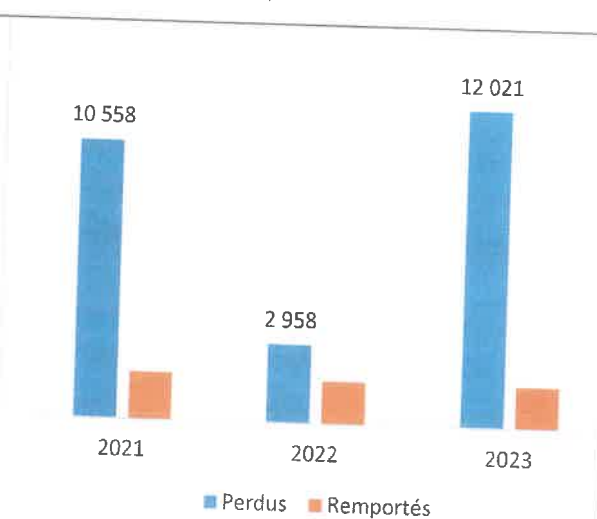
L'ensemble des corps de contrôles ont effectué 1365 contrôles de 2019 à 2023, soit en moyenne 273 contrôles par an. D'une manière générale, le nombre de contrôles a évolué positivement. Le nombre de contrôles effectués par les Inspections techniques des services a chuté de 40 points absolus entre 2019 et 2020 pour ensuite regagner presque le même niveau en 2021. Sur toute la période, les ITS ont effectué le plus grand nombre de contrôles. Cela pourrait s'expliquer par leur présence au sein de tous les ministères. En 2023, à titre illustratif, la grande majorité des contrôles (61,8%) a été faite par les inspections techniques des services. L'Inspection générale des finances a effectué 35,7% des contrôles la même année et l'ASCE-LC, 2,5% des contrôles.

## C : De la Situation des Contentieux de l'Etat

Graphique 2.10 : Evolution du nombre de dossiers de contentieux de l'Etat pendant de 2020 à 2022

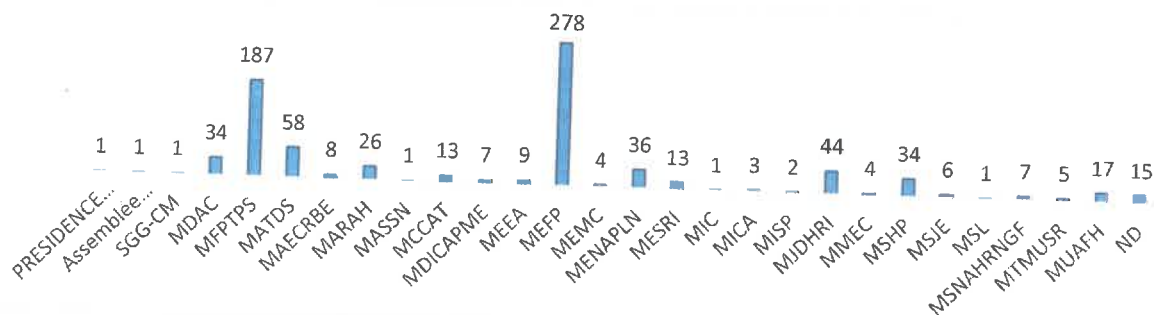


Graphique 2.11: Incidence financière annuelle des contentieux perdus et remportés par l'Etat de 2021 à 2023(en millions de FCFA)



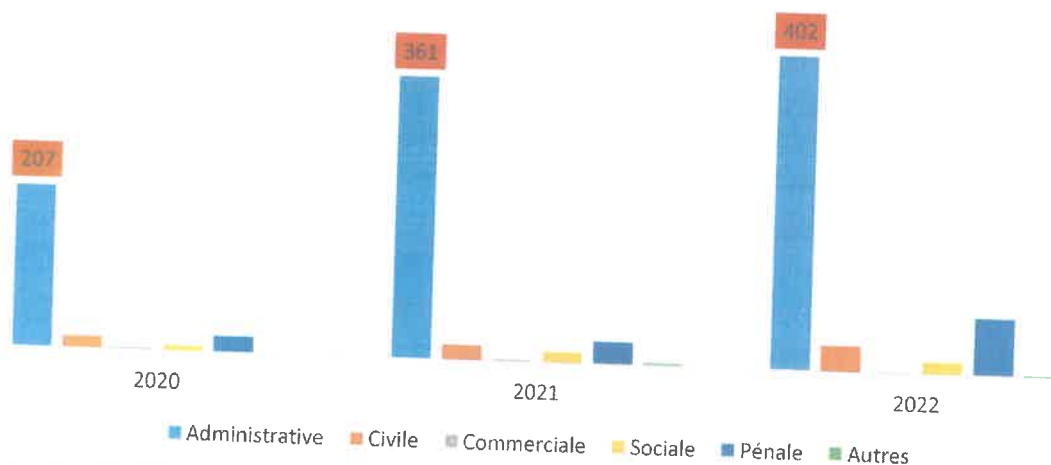
Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

Graphique 2.12: Répartition des dossiers de contentieux de l'Etat pendant par ministère/Institution en 2023



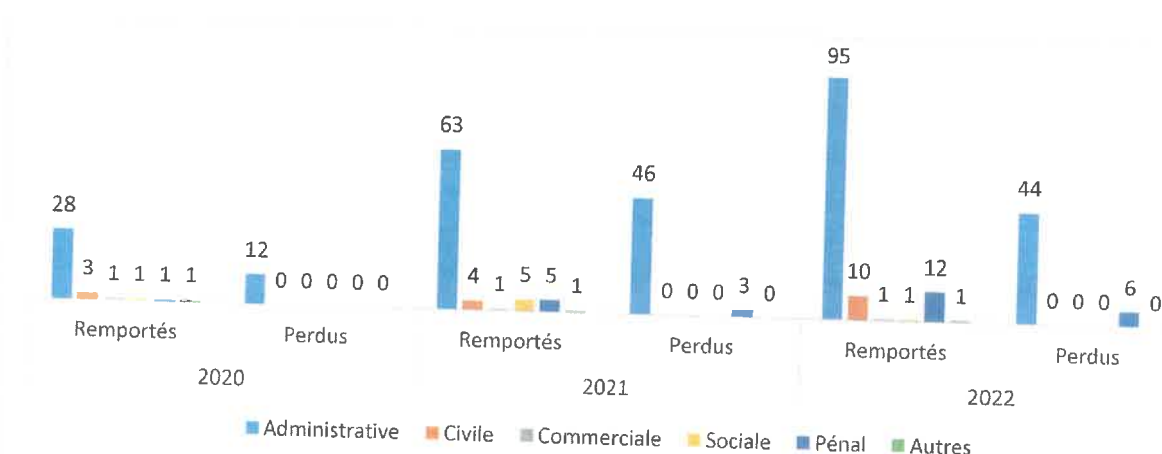
Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

Graphique 2.13: Evolution du nombre de dossiers de contentieux reçus par nature de contentieux de 2020 à 2022



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

**Graphique 2.14: Répartition des contentieux Remportés et Perdus par l'Etat selon leur nature de 2020 à 2022**



**Source :** SGG-CM, Annuaire statistique 2023

### **Points saillants :**

- ☞ plus de la moitié des dossiers de contentieux sont de nature administrative ;
- ☞ plus de la moitié des dossiers de contentieux en 2022 concerne les ministères en charge des Finances et de la Fonction publique ;
- ☞ plus d'un quart des dossiers de contentieux ont été perdus par l'Etat entre 2020 et 2022 ;
- ☞ une augmentation constante de l'incidence des contentieux perdus par l'Etat de 2020 à 2022.

### **Commentaires :**

Le nombre de dossiers de contentieux pendants de l'Etat est passé de 361 en 2020 à 816 en 2022 soit une augmentation de 126,03% soit 455 contentieux en l'espace de deux ans. L'augmentation est vertigineuse entre 2020 et 2021 (60,39%) et relativement forte entre 2021 et 2022 (40,93%).

Le contentieux administratif est le plus récurrent des dossiers de contentieux au niveau de l'administration publique. Il représente 57,34% des dossiers en 2020, 62,35% en 2021 et 49,26% en 2022. A l'analyse des données, cette hausse pourrait se justifier par un nombre élevé de conflits relatifs à la gestion des carrières des agents publics de l'Etat. Par contre, les contentieux d'ordre civil, social, pénal et autres, n'excèdent pas le quart de l'ensemble des contentieux.

La situation de contentieux de l'Etat par ministère et institutions révèle que le Ministère de l'Economie et des Finances enregistre le nombre le plus important de contentieux en 2022 avec 34,07% des dossiers. A l'analyse des données, les contentieux liés à la commande publique

pourraient être à l'origine de cette hausse. Par contre, les structures telles que la Présidence du Faso, l'Assemblée nationale et le SGG-CM n'ont pratiquement rien enregistré en termes de contentieux en 2022.

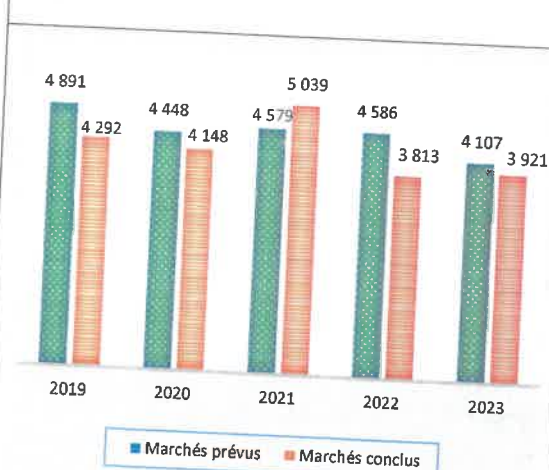
De 2020 à 2022, l'Etat a épuré au total 345 dossiers de contentieux sur un total de 1 756 soit à peine 20% des dossiers pendants depuis 2020.

Au terme des jugements, il ressort qu'en 2020, 2021 et 2022, l'Etat a remporté respectivement 35, 79 et 120 contentieux et a perdu respectivement sur les mêmes périodes, 12, 49 et 50 contentieux. Ce qui signifie que 25,53% des dossiers de contentieux traités en Justice en 2020, 38,28% en 2021 et 29,41% en 2022 ont été perdus par l'Etat face aux tiers.

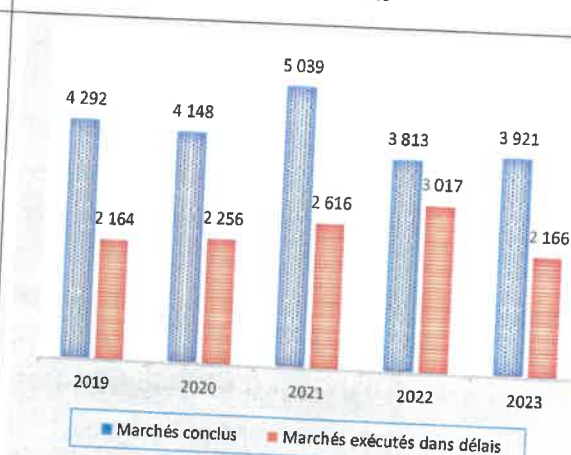
L'enveloppe de dédommagement des victimes n'a cessé de croître de 2020 à 2022. Durant cette période, l'incidence financière des contentieux perdus par l'Etat est passée de plus de 10 milliards à 12 milliards.

## D : Des Marchés publics

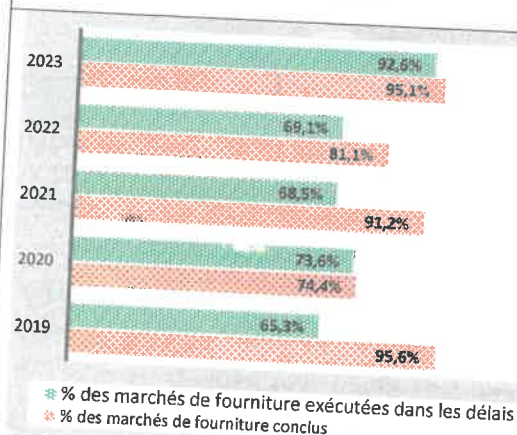
**Graphique 2.15: Evolution du nombre de marchés prévus et conclus par ministères/institutions de 2019 à 2023**



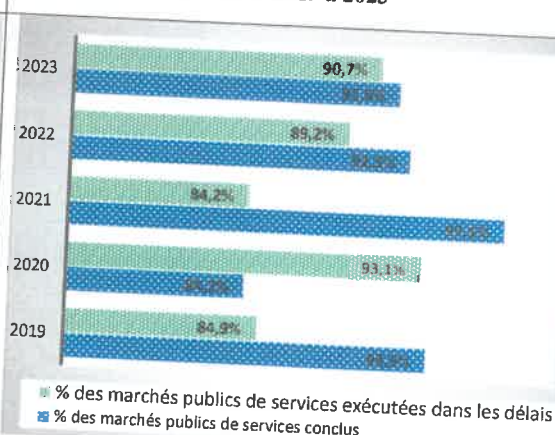
**Graphique 2.16: Evolution du nombre de marchés conclus et ceux exécutés dans les délais par les ministères/institutions de 2019 à 2023**



**Graphique 2.17: Evolution des marchés de fourniture conclus et ceux exécutés dans les délais par les ministères/institutions de 2019 à 2023**



**Graphique 2.18: Evolution des marchés de service conclus et ceux exécutés dans les délais par les ministères/institutions de 2019 à 2023**



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

### Points saillants :

- ➡ Plus de neuf marchés sur dix prévus sont conclus en 2023 ;
- ➡ En 2021, le nombre de marchés conclus est supérieur aux prévisions.

### Commentaires :

L'analyse des marchés publics de 2019 à 2023 révèle des tendances importantes. En effet, le nombre de marchés prévus a connu une baisse de 16,09% sur la même période. Cette situation résulte probablement des contraintes budgétaires et des réajustements stratégiques dus aux crises sanitaire (COVID-19) et sécuritaire. En parallèle, le nombre de marchés conclus a également diminué avec une baisse de 8,64%. Cependant, on enregistre en 2021 un nombre de

marchés conclus supérieur au nombre de marchés prévus. Cette situation est due en grande partie à des besoins nouveaux.

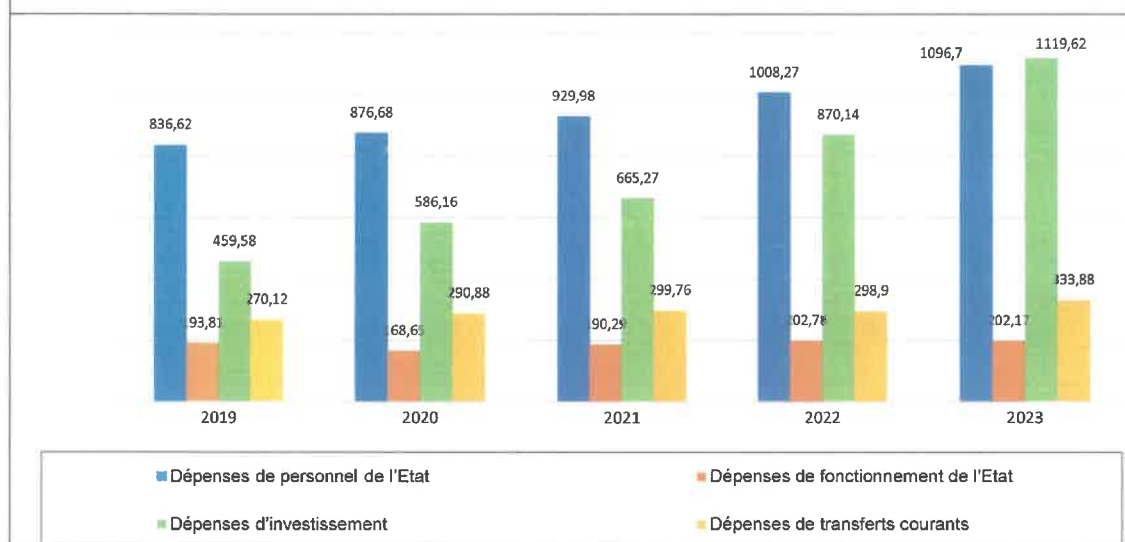
En 2019, environ 87,7 % des marchés prévus ont été conclus contre 95,5% en 2023. Cependant, l'exécution des marchés dans les délais demeure un défi. En effet, en 2019, 50,4% des marchés conclus ont été exécutés dans les délais contre 79,1% en 2022 et 55,2% en 2023.

L'analyse des marchés de fournitures de 2019 à 2023 montre des fluctuations significatives. En termes de marchés conclus, le pourcentage a varié de 95,6% en 2019 à 74,4% en 2020, avant de remonter à 95,1% en 2023. Pour les marchés exécutés dans les délais, les taux sont passés de 65,3% en 2019 à 92,6% en 2023. Ces variations reflètent les efforts d'adaptation aux crises et les améliorations dans la gestion des marchés.

En ce qui concerne les marchés publics de services, le pourcentage de marchés conclus a connu une fluctuation de 2019 à 2023. En 2019, le taux était de 93,5% avant de passer à 84,2% en 2020. En 2021, le taux était de 97,1% puis a connu une baisse en 2023 pour s'établir à 91,6%. Pour les marchés exécutés dans les délais, le taux était de 84,2% en 2020, 93,1% en 2021 et 90,7% en 2023. Malgré les fluctuations dues à des facteurs externes comme la pandémie COVID-19 et la crise sécuritaire, les ministères et institutions ont globalement maintenu une bonne performance dans la gestion des marchés de services avec une tendance à l'amélioration dans le respect des délais.

## E : Des dépenses publiques

Graphique 2.19: Evolution des budgets de l'Etat par type de dépenses de 2019 à 2023 (en milliards de FCFA)



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

Graphique 2.20: Taux global d'exécution du budget par ministère/institution en % année 2023



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

### Points saillants :

- 👉 augmentation globale des dépenses de l'État dans toutes les catégories ;
- 👉 évolution en dents de scie des dépenses de fonctionnement.

### **Commentaires :**

Entre 2019 et 2023, les dépenses de l'État ont globalement augmenté dans toutes les catégories. Les dépenses de personnel sont passées de 836,62 milliards de FCFA en 2019 à 1096,7 milliards en 2023, témoignant de l'engagement du gouvernement à renforcer les effectifs et les salaires pour améliorer les capacités administratives dans un contexte de crises. Simultanément, les dépenses de fonctionnement, après une baisse initiale en 2020, ont repris une tendance à la hausse, atteignant 202,17 milliards de FCFA en 2023, reflétant des efforts de rationalisation tout en assurant le bon fonctionnement des services publics.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, celles-ci ont connu une augmentation constante, passant de 459,58 milliards de FCFA en 2019 à 1 119,62 milliards en 2023. Cette hausse est due en grande partie aux efforts d'investissements en matière sécuritaire.

Enfin, les dépenses de transferts courants ont également augmenté de manière plus modérée, passant de 270,12 milliards de FCFA en 2019 à 333,88 milliards en 2023. Cela illustre les ajustements dans les politiques sociales et économiques visant à soutenir les plus vulnérables.

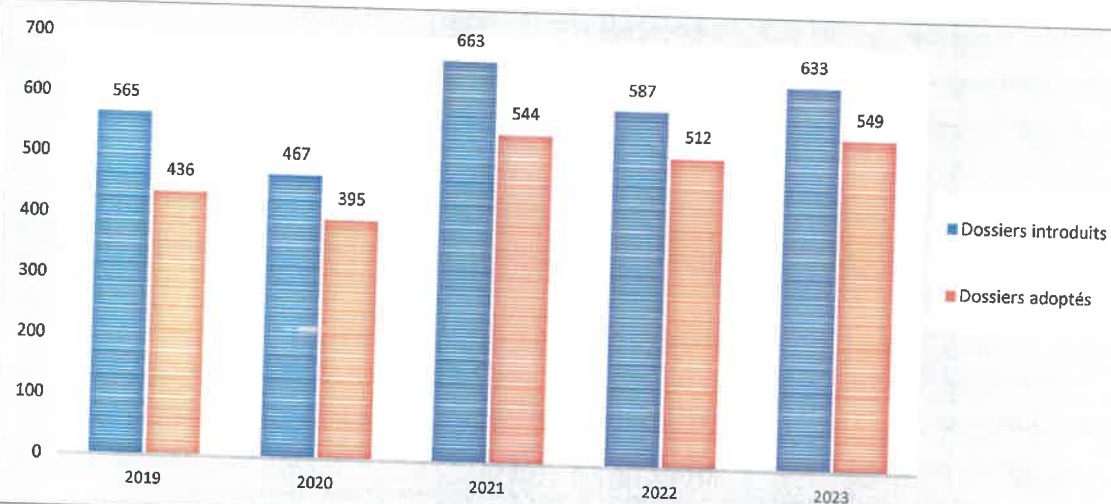
L'analyse des taux d'exécution budgétaire des ministères et institutions de 2019 à 2023 révèle plusieurs tendances importantes. En 2023, la Présidence du Faso et le SGG-CM ont affiché des taux d'exécution de 100%. La Primature, quant à elle, a enregistré un taux d'exécution de 30,16% en 2022 et de 70,26% en 2023.

Globalement, la gestion budgétaire a été efficace dans plusieurs ministères et institutions, avec des taux d'exécution se situant entre 21,14% et 99,18%.

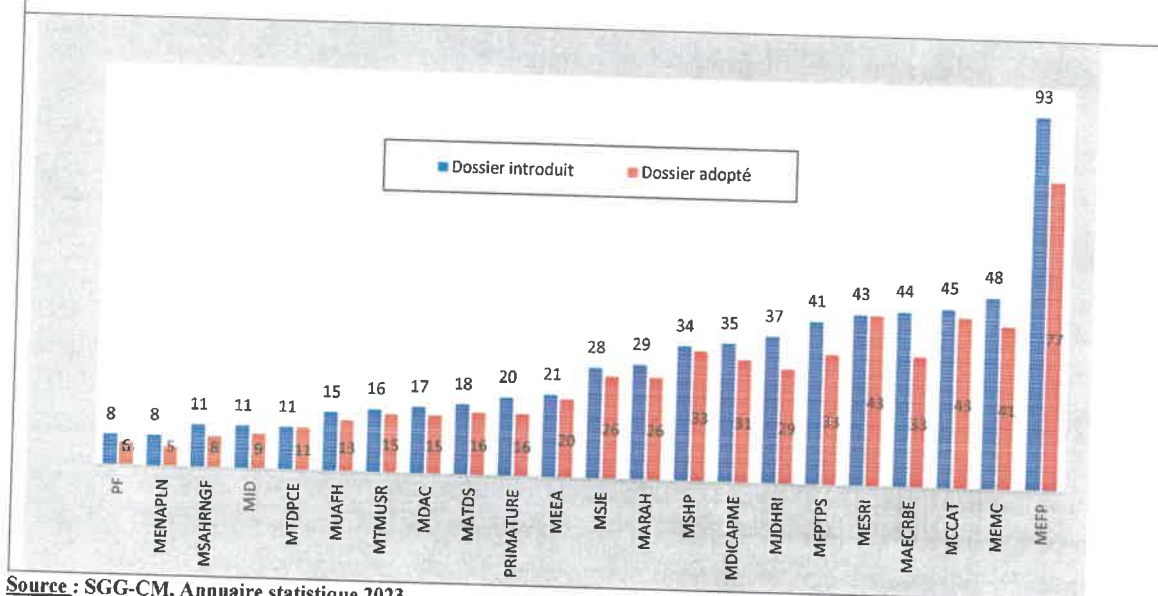
### **CHAPITRE III : DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL**

## Section 1 : Des dossiers en Conseil des Ministres

Graphique 3.1 : Evolution du nombre de dossiers introduits et ceux adoptés en Conseil des ministres de 2019 à 2023

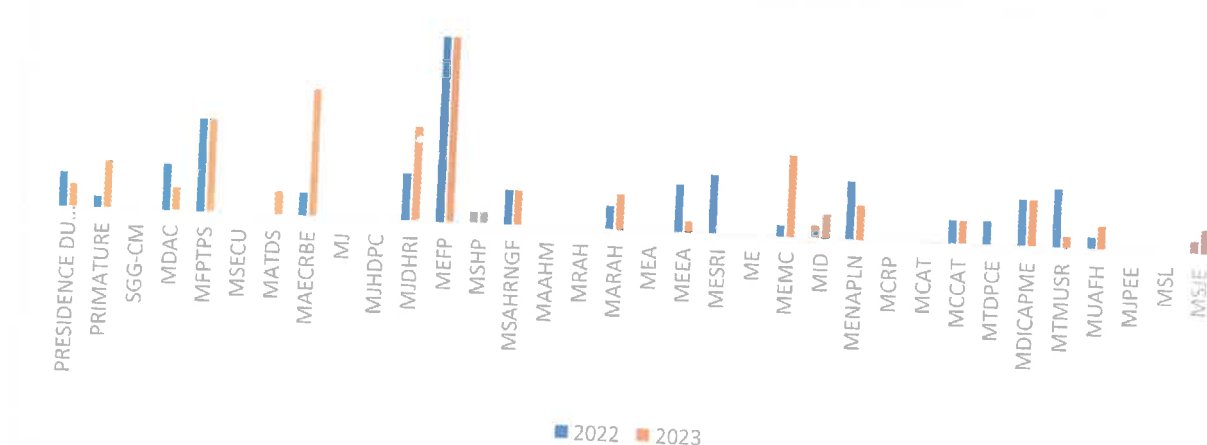


Graphique 3.2 : Répartition du nombre de dossiers introduits et ceux adoptés en Conseil des ministres par ministère/institution en 2023



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

**Graphique 3.3 : Nombre de dossiers non adoptés en Conseil des ministres par ministère/Institution en 2022 et 2023**



**Source :** SGG-CM, Annuaire statistique 2023

**Graphique 3.4 : Nombre de dossiers non adoptés en Conseil des ministres en 2023 par ministère/institutions**



**Source :** SGG-CM, Annuaire statistique 2023

### **Points saillants :**

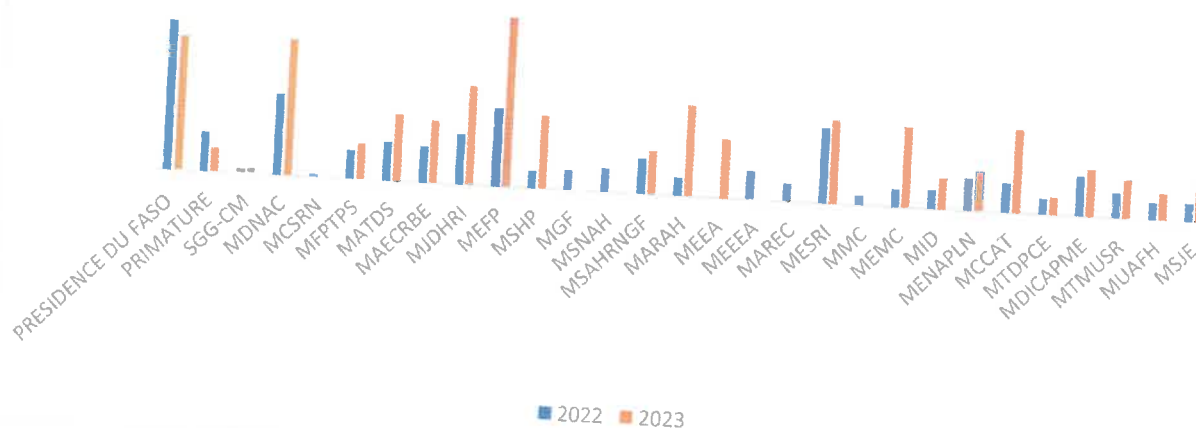
- ➡ Amélioration du taux des dossiers adoptés en Conseil des ministres ;
- ➡ Réduction du nombre des dossiers non adoptés ;
- ➡ Le plus grand nombre de dossiers introduits par le MEFP.

**Commentaires :**

Le taux d'adoption global des dossiers introduits en Conseil des ministres de l'ensemble des ministères et institutions a connu une évolution significative de 2019 à 2023, passant de 77,16% à 86,72%. De même, le taux de dossiers non adoptés est passé de 22,83% en 2019 à 13,27% en 2023. Ces données traduisent une amélioration dans l'organisation du travail gouvernement. En effet, l'augmentation du taux des dossiers adoptés traduit une amélioration de la qualité des dossiers introduits en Conseil des ministres. Les formations des cadres de l'Administration publique en légistique et en top management pourraient justifier cette amélioration.

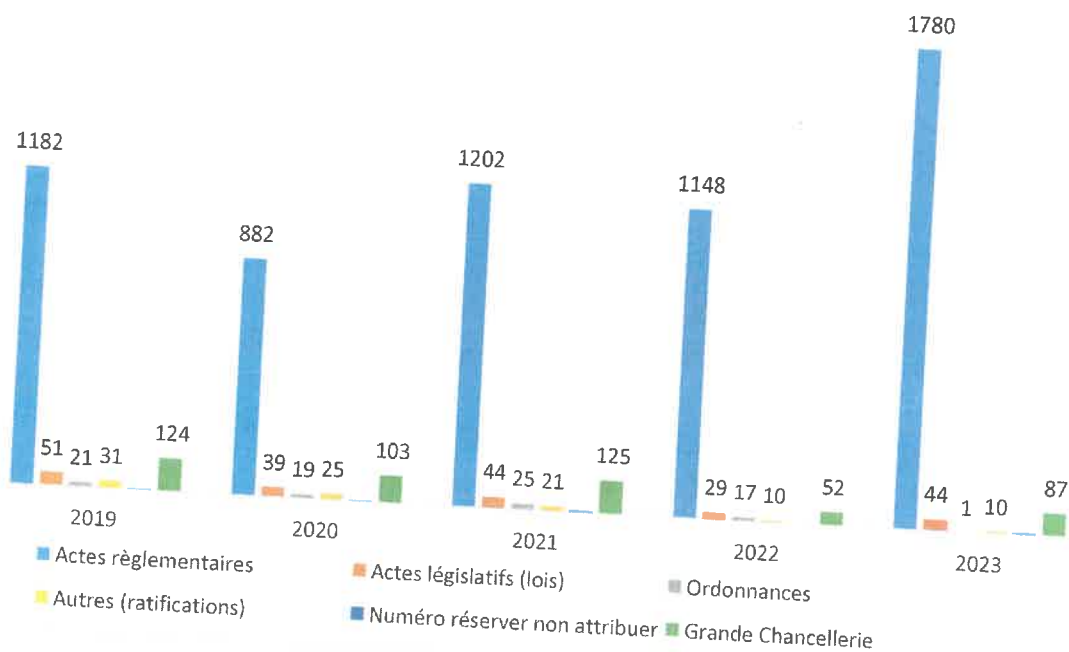
## Section 2 : Du Traitement des actes normatifs

Graphique 3.5 : Nombre de décrets adoptés et finalisés par ministère/institution en 2022 et 2023



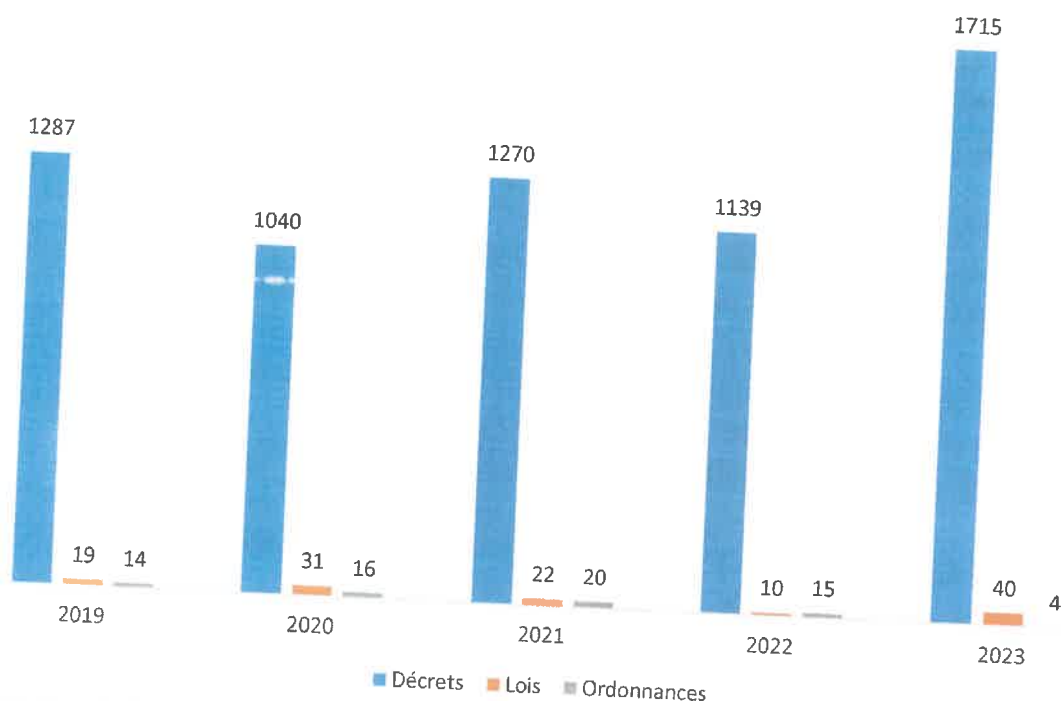
Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

Graphique 3.6 : Nombre d'actes normatifs finalisés de 2019 à 2023



Source : SGG-CM, Annuaire statistique 2023

**Graphique 3.7 : Nombre d'actes normatifs publiés de 2019 à 2023**



**Source :** SGG-CM, Annuaire statistique 2023

**Points saillants :**

- 👉 Hausse de 35,5% des décrets adoptés et finalisés de 2022 à 2023,
- 👉 Le MEFP enregistre 201 décrets adoptés et finalisés en 2023.

**Commentaires :**

En 2023, le nombre total de décrets adoptés et finalisés s'élève à 1780. Ce chiffre connaît une progression de 632 décrets adoptés et finalisés par rapport à l'année 2022, soit une hausse de 35,5%. Avec 201 décrets adoptés et finalisés, le MEFP enregistre le plus de décrets adoptés et finalisés. Le MTDPCCE enregistre moins de décrets adoptés et finalisés en 2023, 28 décrets. L'analyse comparative par rapport à l'année 2022 montre que deux (02) institutions (Présidence et Primature) enregistrent une baisse de leur nombre de décrets adoptés et finalisés. Par contre, d'autres ministères ou institutions enregistrent une hausse de leur nombre de décrets adoptés et finalisés. Les hausses les plus significatives sont de 85 pour le MARAH et de 110 pour le

MEFP. Le MEFP enregistre un fort taux d'accroissements du nombre de décrets adoptés et finalisés par rapport à 2022.

Le nombre d'actes normatifs publiés entre 2019 et 2023 a connu une évolution en dents de scie. A ce niveau, il convient de signaler que tous les décrets et ordonnances adoptés sont finalisés sauf difficulté particulière.

Pour les actes normatifs publiés, on peut constater qu'en 2019 au niveau des décrets, ce sont 1287 qui ont été finalisés et publiés. En 2023, on a enregistré 1715 décrets adoptés et finalisés. Les lois ont également connu une progression entre 2019 (19) et 2023 (40). Cette évolution dans la production normative pourrait s'expliquer par les besoins de réformes impulsées dans l'Administration publique pour tenir compte du contexte sécuritaire.

S'agissant des ordonnances, leur nombre a eu une progression moyenne annuelle de 13,8% sur les cinq ans. Ce faible taux s'explique par le fait que l'on n'a recours aux ordonnances que dans les cas exceptionnels.

#### **NOTE METHODOLOGIQUE**

**Le taux de finalisation des actes** : c'est un indicateur qui fait le rapport entre le nombre de décrets visés par le Contrôle Financier et signés et le nombre de décrets adoptés en Conseil des ministres multiplié par cent.

**Le taux d'adoption des dossiers introduits en Conseil des ministres** : rapport entre le nombre de dossiers adoptés et le nombre de dossiers introduits multiplié par cent.

**Le nombre de dossiers non adoptés** : regroupe les dossiers retirés, ajournés au 31 décembre de l'année.